PROVINCE DE QUÉBEC
MUNICIPALITÉ DE SAINT-AIMÉ-DU-LAC-DES-ILES
ASSEMBLÉE ORDINAIRE DU 14 MARS 2017

Procès-verbal de la séance ordinaire du conseil municipal de la Municipalité de Saint-Aimé-du-Lac-des-Iles, tenue le 14 mars 2017 à 19h30, à la salle de l'hôtel de Ville, 871, Chemin Diotte, Saint-Aimé-du-Lac-des-Iles.

Sont présents : M. Robert Asselin, M. Gaston Valiquette, M. Yannick Legault M. André Cyr, Mme Mélanie Lampron et M. André Benoit tous formant quorum sous la présidence du maire M. Pierre-Paul Goyette.

Absen**t :** M. Gaston Valiquette
Est aussi présente : La directrice générale Mme Gisèle Lépine Pilotte

2498-17-03-01 CONSTATATION DE LA RÉGULARITÉ DE LA SÉANCE
Monsieur le conseiller André Benoit propose, appuyé par Monsieur le conseiller Robert Asselin de procéder à la constatation de la régularité de la séance.

ADOPTÉE

2499-17-03-02 ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR
Monsieur le conseiller Robert Asselin propose, appuyé par Madame la conseillère Mélanie Lampron d'approuver l'ordre du jour suivant, à savoir :

MOMENT DE RÉFLEXION
1- Ouverture de l'assemblée.
2- Approbation de l'ordre du jour.
3- Période de questions portant uniquement sur l'ordre du jour présenté
4-.1 Adoption du procès-verbal de l'assemblée spéciale du 10 JANVIER 2017
4.2- Adoption du procès-verbal de l'assemblée régulière du 10 JANVIER 2017
5.0- TRÉSORERIE :
5.1- Liste des comptes à payer au 28 février 2017
5.2- Liste des chèques et paiements ACCESD du 1er au 28 février 2017 à être entérinés
5.3- Sécurité publique- Sûreté du Québec Quote-part 2017- 71 615.00$ Autorisation paiement 2 échéances 30 juin et 31 octobre 2017
5.4-Convention collective des employés(es) de la municipalité de Saint-Aimé-du-Lac-des-Iles-Renouvellement du 01/01/2017 au 31/12/2021- autorisation signatures du Maire et de la directrice générale
5.5- MRCAL- Cours municipale- Remise du 01/07/2016 au 31/12/2016
6.0- ADMINISTRATION GÉNÉRALE :
6.1-Comité salle multifonctionnelle et communautaire-Autorisation de dépense pour un montant de 1 000.00$
6.2-Municipalité de Saint-Aimé-du-Lac-des-Iles-Politique familiale et MADA-Autorisation de demande d'offre de service pour nouveau site web et présentation des premiers objectifs du comité de suivi
6.3- Chambre de commerce de Mont-Laurier- Diner conférence avec M. Luc Blanchette Ministre des Forêts, de la Faune et des Parcs- 50.00$ personne- Autorisation inscriptions.
6.4-A Dossier Supra-locaux- Historique et analyse déposée par Mme Diane Sirard – conseillère à la municipalité de Ferme-Neuve
6.4-B Ville de Mont-Laurier- Coûts reliés aux équipements supra locaux- 5100.00$
6.5- MRCAL- Demande d'appui pour les pharmaciens propriétaires au communautaire.
6.6- Ville de Mont-Laurier- Nomination d'une nouvelle greffière
6.7- MRCAL-Programme Brancher pour innover-Québec branché- Internet haute-vitesse- suivi du dossier
7.0- TRAVAUX PUBLICS :
7.1- Travaux publics- Niveleuse- Réception et ouverture des soumissions au 31/03/2017
7.2- TECQ- Programmation et bilan-Approbation par le MAMOT- suivi par N.Sigouin infra-Conseils
7.3- Carrière et sablière- Suivi du dossier –
7.4- Calcium liquide- Offre de fourniture et épandage pour 39 000 litres.
08- LOISIRS ET CULTURE :
8.1- Journée de neige 11 février 2017 – Bilan de l'activité
8.2- Fête nationale – Activités au 23 juin 2017- Résolution pour demande de subvention
8.3- Projet patinoire- Ministère de l'Éducation, du Sport et du Loisirs- Subvention discrétionnaire de 3 000.00$ par le Ministre M. Stéphane Proulx
8.4- Politique nationale de la ruralité- Remboursement de la partie d'une subvention reçue de 12 449.00$
8.5- Camp de jour été 2017- Municipalité de Notre-Dame-de-Pontmain- Don de participation de 500.00$
8.6- Festival interculturel de la Lièvre- Programmation 2017- Disponibilité des billets au bureau municipal
8.7- Comité des Loisirs- Intérêt de relance.
9.0- URBANISME ET ENVIRONNEMENT :
9.1- MRCAL- Révision schéma d'aménagement- Périmètre urbain
9.2- Propriétés Socam inc.- Mise en demeure pour une rencontre avec M. François Chevrier
10- RÉGIES- COMITÉS ET CORRESPONDANCES :
10.1- RIDL-Collecte et transports des boues septiques. Rencontre information à Lac-du-Cerf- 21 mars à 19h
10.2- Sécurité civile municipale- Offre de service pour mise à jour du plan municipal
11- Période de questions.
12- Levée de l'assemblée.

ADOPTÉE

2500-17-03-4.1 <u>ADOPTION DU PROCES-VERBAL DE L'ASSEMBLÉE SPÉCIALE DU 10 JANVIER 2017</u>

Chaque membre du conseil ayant reçu copie du procès-verbal, la directrice générale est dispensée d'en faire lecture.

Monsieur le conseiller André Cyr propose, appuyé par Monsieur le conseiller André Benoit d'approuver le procès-verbal de l'assemblée spéciale du 10 JANVIER 2017 du conseil de la Municipalité de Saint-Aimé-du-Lac-des-Iles.

ADOPTÉE

2501-17-03-4.2 <u>ADOPTION DU PROCES-VERBAL DE L'ASSEMBLÉE RÉGULIÈRE DU 10 JANVIER 2017</u>

Chaque membre du conseil ayant reçu copie du procès-verbal, la directrice générale est dispensée d'en faire lecture.

Monsieur le conseiller Yannick Legault propose, appuyé par Monsieur le conseiller Robert Asselin d'approuver le procès-verbal de l'assemblée spéciale du budget du 19 DÉCEMBRE 2016 du conseil de la Municipalité de Saint-Aimé-du-Lac-des-Iles.

ADOPTÉE

2502-17-03-5.1 <u>LISTE DES COMPTES À PAYER AU 28 FÉVRIER 2017</u>

Madame la conseillère Mélanie Lampron propose, appuyé par Monsieur le conseiller André Benoit d'approuver la liste des comptes ci-dessous énumérés et d'autoriser la directrice générale de la municipalité d'effectuer le paiement de ces comptes à qui de droit ;

ADMINISTRATION		
Petite caisse	77.05 $	
Pierre-Paul Goyette	60.30 $	
Mélanie Lampron	180.00 $	
Josée Collard	125.88 $	
Pierrette Léonard	86.40 $	
Librairie Jaclo	270.52 $	
Dépanneur Lac-des-Iles	21.35 $	
Démarreur Mont-Laurier	38.77 $	
Énergie et Ressources naturelles	12.00 $	
2628-7003 québec inc	321.93 $	
Papeterie des H-Rivières	346.43 $	
MRC Antoine Labelle	55.00 $	
Roger Rancourt	2 148.83 $	
Home Hardware	11.37 $	
Visa	167.41 $	***3 923.24 $***
CENTRE COMMUNAUTAIRE		
Carrefour Industriel	98.86 $	
Espace JLP	212.70 $	***311.56 $***
VOIRIE (courant)		
Sylvain Grenier	61.39 $	
Dépanneur Lac-des-Iles	621.58 $	
Location L.A. Pelletier	190.89 $	
Métal Gosselin	(31.61) $	
DP Centre Industriel	119.05 $	
Mobilonde	79.91 $	
Lacasse Travail & PleinAir	212.07 $	
Rona	123.94 $	
Les Services Exp	901.40 $	
Nettoyeur Meilleur	9.66 $	***2 288.28 $***
PIRRL		
WSP	2 813.72 $	***2 813.72 $***
DÉNEIGEMENT		
Atelier Usinage Mont-Laurier	815.30 $	
Atelier Usinage Mont-Laurier	(10.35) $	
Receveur Général du Canada	393.00 $	
DP Centre Industriel	262.70 $	
Location L.A. Pelletier	4 800.59 $	***6 261.24 $***
GARAGE		
Mont-Laurier Propane	879.77 $	
Wurth	502.80 $	
Plomberie du Boulevard	16.53 $	
Location L.A. Pelletier	257.57 $	
Carrefour Industriel	121.83 $	
Canadian Tire	87.13 $	***1 865.63 $***

LOISIRS		
VISA	338.39 $	
Dépanneur Lac-des-Iles	36.29 $	
Marché Leblanc	72.89 $	
Home Hardware	12.63 $	***460.20 $***
PATINOIRE		
Dépanneur Lac-des-Iles	21.15 $	
Stéphane Sinette	175.00 $	
Denis Cadieux	199.22 $	***395.37 $***
AQUEDUC		
Serv Env. Lussier	1 448.69 $	
Centre Hygiène Mt-Laurier	75.65 $	
Centre Hygiène Mt-Laurier	(48.29) $	
Groupe Environex	172.98 $	***1 649.03 $***
BIBLIO		
Papeterie des H-Rivières	213.73 $	
CRSBPL	68.42 $	
CRSBPL	(24.32) $	***257.83 $***

TOTAL DES COMPTES À PAYER		***20 226.10 $***

Je, soussignée, certifie par les présentes, qu'il y a des crédits suffisants pour les dépenses décrites dans la précédente résolution.

Gisèle Lépine Pilotte

ADOPTÉE

2503-17-03-5.2 <u>LISTE DES CHÈQUES ET PAIEMENTS ACCESD DU 1ER AU 28 FÉVRIER 2017 À ÊTRE ENTÉRINÉS</u>

Madame la conseillère Mélanie Lampron propose, appuyé Monsieur le conseiller Yannick Legault, d'approuver la liste des chèques et paiements ACCES D à être entérinés du 1er au 28 février 2017

Société Canadienne des Postes	01-02-17	11751		46.45 $
Salaire employés	06-02-17	11752 À 11761		4 609.98 $
Télébec	" "	11762	*Accès D*	699.25 $
Bell Mobilité	" "	11763	*Accès D*	40.23 $
Conseil	" "	11764 À 11770		3 988.42 $
Suzie Gervais	" "	11771		750.00 $
Salaire employés	13-02-17	11772 À 11781		4 605.03 $
Agence des Douanes et Revenu du Canada	" "	11782	*Accès D*	3 826.10 $
Ministère du Revenu du Québec	" "	11783	*Accès D*	9 602.71 $
Synd. Des Travailleurs (euses) Lièvre Sud	" "	11784		566.66 $
Hydro-Québec	" "	11785	*Accès D*	552.17 $
Suzie Gervais	" "	11786		100.00 $
Liste des comptes à payer 28 FÉVRIER 2017	15-02-17	11787 À 11812		19 207.58 $
Visa	" "	11813	*Accès D*	247.96 $
Municipalité Lac-des-Écorces	" "	11814		148.79 $
ANNULÉ	" "	11815	*ANNULÉ*	
MRC d'Antoine-Labelle	" "	11816		30 010.50 $
MRC d'Antoine-Labelle	" "	11817		428.00 $
CRSBP des Laurentides	" "	11818		2 226.38 $
École Polyvalente St-Joseph	" "	11819		350.00 $
Salaire employés	20-02-17	11820 À 11830		4 845.79 $
Acceo Solutions	" "	11831		468.33 $
RIDL	27-02-17	11832		702.00 $
Salaire employés	28-02-17	11833 À 11841		4 290.88 $
Suzie Gervais		11842		100.00 $
				---
				92 413.21 $

Je, soussignée, certifie par les présentes, qu'il y a des crédits suffisants pour les dépenses décrites dans la précédente résolution.

Gisèle Lépine Pilotte

ADOPTÉE

2504-17-03-5.3 <u>SÉCURITÉ PUBLIQUE- SÛRETÉ DU QUÉBEC QUOTE-PART 2017- 71 615.00$ AUTORISATION PAIEMENT 2 ÉCHÉANCES 30 JUIN ET 31 OCTOBRE 2017</u>

Monsieur le conseiller André Benoit propose, appuyé par Monsieur le conseiller André Cyr que la directrice générale soit autorisée à faire les versements représentant 50% de la quote-part 2017 pour les services de la Sûreté du Québec au montant de 71 615$ et ce, aux dates d'échéances fixées;

30 juin 2017- 35 807$ 31 octobre 2017- 35 808$

ADOPTÉE

ITEM 17-03-5.4- CONVENTION COLLECTIVE DES EMPLOYÉS(ES) DE LA MUNICIPALITÉ DE SAINT-AIMÉ-DU-LAC-DES-ILES- RENOUVELLEMENT DU 01/01/2017 AU 31/12/2021- AUTORISATION SIGNATURES DU MAIRE ET DE LA DIRECTRICE GÉNÉRALE

CONSIDÉRANT le projet de convention collective à intervenir entre la Municipalité de Saint-Aimé-du-Lac-des-Iles et le Syndicat des travailleurs et travailleuses de la Lièvre sud- section Municipalité de Saint-Aimé-du-Lac-des-Iles (CSN) en date du 27 février 2017 ;

CONSIDÉRANT que le conseil de la municipalité de Saint-Aimé-du-Lac-des-Iles accepte, tel que présenté, toutes les clauses et modifications à la convention collective à intervenir entre la Municipalité de Saint-Aimé-du-Lac-des-Iles et le Syndicat des travailleurs et travailleuses de la Lièvre sud, section Saint-Aimé-du-Lac-des-Iles (CSN) en date du 27 février 2017 et d'autoriser le maire et la directrice générale à signer ladite convention;

EN CONSÉQUENCE Monsieur le conseiller André Benoit, appuyé par Monsieur le Maire Pierre-Paul Goyette, propose d'accepter, tel que négocié, le projet de convention collective à intervenir entre la Municipalité de Saint-Aimé-du-Lac-des-Iles et le Syndicat des travailleurs et travailleuses de la Lièvre sud, section Saint-Aimé-du-Lac-des-Iles (CSN). D'autoriser le maire M. Pierre-Paul Goyette et la directrice générale Mme Gisèle Lépine Pilotte à signer ladite convention.
Madame la conseillère Mélanie Lampron demande le vote :
M. Robert Asselin #1; Contre - M. Yannick Legault #3 : Contre - M. André Cyr #4; Contre
Mme Mélanie Lampron #5 : Contre - M. André. Benoit #6 : Pour
M. Pierre-Paul Goyette Maire : Pour

REJETÉE À LA MAJORITÉ

2505-17-03-6.1 COMITÉ SALLE MULTIFONCTIONNELLE ET COMMUNAUTAIRE- AUTORISATION DE DÉPENSE POUR UN MONTANT DE 1 000.00$

Monsieur le conseiller André Benoit propose, appuyé Monsieur le conseiller Robert Asselin que le conseil de la municipalité de Saint-Aimé-du-Lac-des-Iles autorise la directrice générale à procéder au paiement des frais encourus pour obtenir un estimé préliminaire des couts de constructions et ce pour un maximum de 1000.00$.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

2506-17-03-6.2- MUNICIPALITÉ DE SAINT-AIMÉ-DU-LAC-DES-ILES - POLITIQUE FAMILIALE ET MADA - AUTORISATION DE DEMANDE D'OFFRE DE SERVICE POUR NOUVEAU SITE WEB ET PRÉSENTATION DES PREMIERS OBJECTIFS DU COMITÉ DE SUIVI

Madame la conseillère Mélanie Lampron propose, appuyé Monsieur le conseiller André Benoit que le conseil de la municipalité de Saint-Aimé-du-Lac-des-Iles autorise la directrice générale à présenter des demande d'offres de services en vue de la mise en place d'un nouveau site web pour la municipalité.

ADOPTÉE

2507-17-03-6.3- CHAMBRE DE COMMERCE DE MONT-LAURIER- DINER CONFÉRENCE AVEC M. LUC BLANCHETTE MINISTRE DES FORÊTS, DE LA FAUNE ET DES PARCS- 50.00$ PERSONNE- AUTORISATION INSCRIPTIONS.

Monsieur le conseiller Yannick Legault propose, appuyé Monsieur le conseiller Robert Asselin que le conseil de la municipalité de Saint-Aimé-du-Lac-des-Iles autorise la directrice générale à procéder à l'inscription de Messieurs les conseillers André Benoit et André Cyr pour ce diner conférence qui se tiendra le 7 avril 2017.

ADOPTÉE

2508-17-03-6.4B- VILLE DE MONT-LAURIER- COÛTS RELIÉS AUX ÉQUIPEMENTS SUPRA LOCAUX- 5100.00$.

ATTENDU Qu 'en novembre 2015, la Ville de Mont-Laurier nous demandait d'inscrire à notre budget 2016 un montant de 31 389.16$, taxes incluses, pour notre part des équipements à caractère supra locaux;

ATTENDU Que le 13 juillet 2016, la municipalité recevait pour lesdits équipements une facture de 38 736.78$ payable en deux versements de 19 368.39$, soit une augmentation de 7 346.92$ dû au déficit de Muni-Spec;

ATTENDU Que le premier versement a été payé le 8 aout 2016;

ATTENDU Qu'un montant de 7 346.92$ avait été retenu sur le versement du 30 septembre 2016;

ATTENDU Qu'une facture de 5081.52$ nous a été acheminée (soit un montant de 7573.32 taxes et intérêts inclus moins un crédit de 2491.80$);

Monsieur le conseiller Yannick Legault propose, appuyé par Monsieur le conseiller André Benoit que la Municipalité de Saint-Aimé-du-Lac-des-Iles autorise la directrice générale à émettre un chèque au montant de 2500$ taxes incluses à la Ville de Mt-Laurier en paiement des sommes dues.

ADOPTÉE

2509-17-03-6.5- MRCAL- DEMANDE D'APPUI POUR LES PHARMACIENS PROPRIÉTAIRES AU COMMUNAUTAIRE.

ATTENDU que le pharmacien est un intervenant de première ligne dans le système de santé et que, par sa facilité d'accès, il aide à l'amélioration et à la performance du système de santé;

ATTENDU que les nouveaux actes conférés par la loi 41 permettent, entre autres, au pharmacien de désengorger les hôpitaux et d'assurer une continuité des traitements lorsqu'un patient est sans médecin de famille et que cette réalité est criante dans les régions éloignées comme la nôtre;

ATTENDU que de par l'étalement du territoire et les difficultés d'offrir du transport collectif en région, les services de proximité sont essentiels au maintien des régions et de leur population;

ATTENDU que de par sa proximité et sa facilité d'accès, le pharmacien permet un meilleur maintien à domicile pour la population vulnérable et/ou âgée;

ATTENDU que le pharmacien propriétaire est également un entrepreneur et gestionnaire d'une PME qui contribue à la santé économique de sa région;

ATTENDU que les pharmacies communautaires emploient 210 personnes à l'heure actuelle dans la MRC Antoine-Labelle;

ATTENDU que les coupures sur plusieurs paliers du gouvernement actuel mettent en danger la viabilité des pharmacies communautaires et causeront des pertes d'emplois et de services pour notre région, voire la fermeture complète de certaines;

ATTENDU que depuis son élection, le gouvernement actuel sabre dans les dépenses du système de santé et, plus particulièrement, de façon majeure et répétitive dans les revenus des pharmaciens communautaires, soit : environ 100 000 $ par pharmacie au niveau des honoraires professionnels avec la loi 28;

ATTENDU que la loi 81 entraînera une perte potentielle des allocations professionnelles avec les appels d'offres permis et que la loi 92 entraînera la baisse des revenus provenant des assureurs privés, causée par le dirigisme et la concurrence indirecte;

ATTENDU que les honoraires professionnels versés par la reg1e d'assurances médicaments du Québec aux pharmaciens propriétaires ont été négociés en 1997 et n'ont pas suivi l'inflation depuis près de 20 ans, en opposition avec la charge de travail et les responsabilités qui n'ont cessé d'augmenter avec le vieillissement de la population et à la demande du gouvernement par le biais de nouvelles lois, notamment la loi 41 ;

ATTENDU que les pharmacies en région éloignée sont parmi les plus affectées, la proportion de patients assurés par le système public avoisinant les 85 % comparé à 40 % pour le Québec en général, ce qui vient contribuer à fragiliser encore une fois nos régions;

ATTENDU que le mode de rémunération actuel du pharmacien par le gouvernement est désuet et mal adapté à la réalité régionale;

IL EST PROPOSÉ QUE les maires et mairesses de la MRC d'Antoine-Labelle reconnaissent l'apport inestimable des pharmaciens communautaires et, à cet effet, soulignent au premier ministre ainsi qu'au ministre de la Santé et des Services sociaux l' importance des services offerts par ces derniers et demandent d'entreprendre des discussions avec l'Association des Pharmaciens Propriétaires du Québec (AQPP) afin de trouver des solutions visant à maintenir ces services de proximité essentiels au maintien des régions.

Monsieur le conseiller Robert Asselin propose, appuyé par Monsieur le conseiller André Benoit que la Municipalité de Saint-Aimé-du-Lac-des-Iles donne leur appui aux pharmaciens du territoire de la MRC d'Antoine-Labelle. Et que copie de cette résolution soit transmise à la MRCAL, au Ministre de la Santé et des Services sociaux ainsi qu'aux municipalités situées sur le territoire de la MRCAL.

ADOPTÉE

2509-17-03-7.2 TECQ- PROGRAMMATION ET BILAN-APPROBATION PAR LE MAMOT- SUIVI PAR N.SIGOUIN INFRA-CONSEILS

Monsieur le conseiller André Cyr propose, appuyé par Monsieur le conseiller André Benoit que la directrice générale soit autorisée à mandater la firme N Sigouin Infra-Conseils pour procéder à la mise à niveau de la programmation définitive de la TECQ.2014-2018

ADOPTÉE

2510-17-03-7.4- CALCIUM LIQUIDE- OFFRE DE FOURNITURE ET ÉPANDAGE POUR 39 000 LITRES.

Monsieur le conseiller Robert Asselin propose, appuyé par Madame la conseillère Mélanie Lampron, que le conseil autorise la directrice générale à faire l'achat de 39 000.00 litres de calcium liquide et son épandage au coût de 0.320$/litre plus taxes à la cie Groupe Somavrac inc.

ADOPTÉE

La séance est ajournée par le maire, M. Pierre-Paul Goyette. Il est 20:05 heures.
La séance est réouverte par le maire, M. Pierre-Paul Goyette. Il est 20:20 heures.

2511-17-03-8.2-A- FÊTE NATIONALE – ACTIVITÉS AU 23 JUIN 2017- RÉSOLUTION POUR DEMANDE DE SUBVENTION

Monsieur le conseiller André Benoit propose, appuyé par Monsieur le conseiller André Cyr, que le conseil autorise Madame Josée Collard secrétaire-trésorière adjointe à soumettre une demande de subvention au Programme d'assistance financière aux célébrations locales 2017.

ADOPTÉE

2511-17-03-8.2-B- FÊTE NATIONALE – ACTIVITÉS AU 23 JUIN 2017- RÉSOLUTION POUR RÉSERVATION DJ BENOIT PICHÉ - ÉCLAIRAGE LUMISON

Monsieur le conseiller Robert Asselin propose, appuyé par Monsieur le conseiller Yannick Legault, que le conseil autorise Madame Josée Collard secrétaire-trésorière adjointe à réserver les services de musique et d'éclairage au cout de 500$ pour les activités de la Fête Nationale qui se tiendront le 23 juin 2017.

ADOPTÉE

2512-17-03-8.4- POLITIQUE NATIONALE DE LA RURALITÉ- REMBOURSEMENT DE LA PARTIE D'UNE SUBVENTION REÇUE DE 12 449.00$

ATTENDU QUE malheureusement le conseil de la municipalité n'a pu réaliser le projet infrastructure sportive 4 saisons que nous vous avions présenté au Programme de la Politique nationale de la ruralité.

ATTENDU QUE la municipalité avait reçu une avance de fond de ce programme d'un montant de 12 449.00$ en janvier 2016;

Monsieur le conseiller Robert Asselin propose, appuyé par Monsieur le conseiller André Benoit que le conseil de la municipalité autorise la directrice générale à émettre un chèque au montant de 12 449.00$ à la MRC Antoine-Labelle pour le remboursement de ladite partie de subvention reçue et déposée au compte de la municipalité en janvier 2016.

ADOPTÉE

2513-17-03-9.2- PROPRIÉTÉS SOCAM INC.- MISE EN DEMEURE POUR UNE RENCONTRE AVEC M. FRANÇOIS CHEVRIER

Monsieur le conseiller André Cyr propose, appuyé par Monsieur le conseiller Robert Asselin que le conseil autorise Mme Gisèle Lépine Pilotte, directrice générale à mandater Me Roger Rancourt Avocat afin qu'il fasse parvenir une mise en demeure à M. François Chevrier propriétaire de la Cie Socam Inc., et ce dans le but de fixer officiellement une date de rencontre avec lui.

ADOPTÉE

2514-17-03-12 LEVÉE DE L'ASSEMBLÉE

Monsieur le conseiller Robert Asselin propose, appuyé par Monsieur le conseiller Yannick Legault la levée de l'assemblée du 14 mars 2017.

ADOPTÉE

Pierre-Paul Goyette	**Gisèle Lépine Pilotte**
Maire	**Directrice générale**

Je, Pierre-Paul Goyette, atteste que la signature du présent procès-verbal équivaut à la signature par moi de toutes les résolutions qu'il contient au sens du l'article 142 (2) du Code municipal du Québec.

Pierre-Paul Goyette, Maire